

# MODELE D'ARRETE



## Arrêté interdisant la circulation des véhicules tout-terrains sur les chemins ruraux

Le maire de la commune de ...

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2212-1 et 2212-2,

Vu l'article L. 161-5 du Code rural

Vu l'arrêté municipal en date du ... modifié portant réglementation de la circulation et du stationnement dans la commune de ...

Considérant que, pour les voies suivantes ouvertes à la circulation du public : ... (désigner le/les chemin(s) rural(aux) concerné(s) :

- leur configuration, leur étroitesse et leur sinuosité les rendent incommodes à la circulation de certains types de véhicules ci-après désignés en raison notamment de leur gabarit ;
- la présence de certaines espèces végétales importe d'assurer leur protection ;
- la tranquillité et la sécurité des riverains qui les fréquentent nécessitent de limiter la circulation ;
- la constitution et la résistance de ces chemins justifient la discrimination opérée entre diverses catégories de véhicules (NB)

Vu l'avis du conseil municipal en date du ...

### ARRETE :

#### Article 1<sup>er</sup> :

La circulation des véhicules de type ... est interdite sur la/les voie(s) désignée(s)

#### Article 2 :

Une signalisation réglementaire sera mise en place pour l'application des présentes dispositions

#### Article 3 :

Toute disposition contraire au présent arrêté et qui aurait pu faire l'objet de mesures antérieures est abrogée

#### Article 4 :

Messieurs le secrétaire général, le commissaire de police, l'ingénieur directeur des services techniques municipaux, les gardiens de police municipaux, les gardes champêtres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à ..., le ...

Le Maire ...

(NB) : une seule des ces propositions suffit.

